Accusé de réception en préfecture 075-257550004-20240617-2024-034-DE Date de télétransmission : 17/06/2024 Date de réception préfecture : 17/06/2024

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

Mise en ligne le 18 juin 2024

Délibération n° 2024-034 Séance du 14 juin 2024

Approbation du Compte de Gestion de Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Île-de-France et de Paris pour l'année 2023

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 30 juin 2024, par lequel Monsieur le Président lui soumet le Compte de Gestion du syndicat pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré

<u>Article unique</u> : Le Compte de Gestion du syndicat pour l'année 2023 est approuvé. Il est arrêté aux sommes suivantes :

EXECUTION DU BUDGET	2023
Section de fonctionnement	
Dépenses	730 770 708,21 €
Recettes	769 500 582,18 €
Section d'investissement	
Dépenses	644 374 725,22 €
Recettes	610 932 601,25 €
Résultat de l'exercice	
Excédent de la section de fonctionnement	38 729 873,97 €
Déficit de la section d'investissement	-33 442 123,97 €
Situation global de l'exercice : Excédent	5 287 750,00 €

Accusé de réception en préfecture 075-257550004-20240617-2024-034-DE Date de télétransmission : 17/06/2024 Date de réception préfecture : 17/06/2024

RESULTAT CUMULE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Section d'investissement

Excédent (1+2)

Excédent cumulé 2022 Déficit 2023 Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	54 983 950,19 € -33 442 123,97 € 1 321,56 €
Excédent cumulé 2023	21 543 147,78 € (1)
Section de fonctionnement	
Excédent 2022	31 990 030,92 €
Part affecté à l'investissement	-63 883,94 €
Excédent 2023	38 729 873,97 €
Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	219,46 €
Excédent cumulé 2023	70 656 240,41 € (2)
SITUATION GLOBALE	

Le Président

François-Marie DIDIER

92 199 388,19 €

2